



Congés payés avant une démission

Par **liu**, le **22/09/2008** à **13:15**

BonjourrrrrJ'ai posé ma démission auprès de mon employeur (3 mois pour un CDI comme prévu) sauf que celui-ci me reproche d'avoir posé 8jours de Congés payés avant qu'il ne reçoive ma démission, ce qui le pousse à reporter de mon départ de 8 jours (par rapport) à la date demandée.rnJe voulais savoir si mon employeur avait ce droit là, et s'il y avait un moyen pour que je parte quand même à la date que j'avais prévue?rrrrrrrrNB: je suis obligé de déposer mes vacances 1 mois avant la date prévu.rnrrrrJe vous remercie d'avance pour votre réponse.